

Audit de suivi de la mise en œuvre des recommandations essentielles

Office fédéral des constructions et de la logistique et projet informatique clé Systèmes ERP D/ar

L'essentiel en bref

Le Contrôle fédéral des finances (CDF) a effectué un audit de suivi auprès de l'Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL) et du programme Systèmes ERP D/ar (ERPSYS-VAR) pour vérifier la mise en œuvre de ses recommandations essentielles. Celles-ci résultent de trois audits publiés entre 2016 et 2019.

Le suivi porte sur sept recommandations au total. Toutes peuvent être clôturées, à l'exception d'une, pour laquelle un délai supplémentaire a été fixé.

Mise en œuvre partielle des recommandations par l'OFCL

En 2016 et 2017, le CDF a réalisé deux audits¹. Le premier concernait la gestion stratégique du portefeuille immobilier de la Confédération et comportait deux recommandations. Le CDF a examiné la mise en œuvre de l'une d'entre elles. La recommandation visait à renforcer la coopération entre les services de la construction et des immeubles (SCI) de la Confédération, à savoir l'OFCL, armasuisse et le Conseil des EPF. Le groupe de travail interdépartemental pour les achats, les immeubles et la logistique (IDA BIL) a été mis sur pied en 2019. Il assure la coordination dans le domaine de la gestion immobilière, les SCI y sont représentés. L'objectif de la recommandation a donc été atteint.

Le deuxième audit portait sur les marchés publics de l'Office fédéral de l'informatique et de la télécommunication. Le CDF y avait formulé cinq recommandations et en a examiné deux de manière approfondie. Elles concernaient la gestion des fournisseurs et l'harmonisation des processus d'acquisition de la Confédération. Bien que l'OFCL y ait été favorable et ait déclaré son intention de la mettre en œuvre, la première recommandation est toujours en suspens. Cette situation est insatisfaisante, et la perspective d'une mise en œuvre réaliste s'éloigne en raison des nombreuses discussions de fond encore ouvertes. Le CDF a convenu avec l'OFCL d'un délai supplémentaire jusqu'au 30 juin 2024. La recommandation relative au processus d'acquisition peut être clôturée, les travaux conceptuels ont été réalisés de manière satisfaisante. L'OFCL est responsable de la mise en œuvre avec les projets SUPERB Acquisition et GENOVA@BIL.

Mise en œuvre des recommandations au sein du Programme Systèmes ERP D/ar

Dans son audit du projet informatique clé Systèmes ERP D/ar, le CDF a formulé cinq recommandations. Il en a examiné quatre, trois concernent la gestion du programme et une, la gouvernance des données de base.

¹ « Pilotage stratégique de la gestion immobilière de la Confédération – Audit transversal auprès des services de la construction et des immeubles » (nr. d'audit 16451) et « Audit du processus d'achat – Office fédéral de l'informatique et de la télécommunication » (nr. d'audit 17117), tous deux publiés sur le site Internet du CDF (www.cdf.admin.ch).

Le CDF estime que les recommandations ont été mises en œuvre. Le programme ERPSYSVAR a affiné les objectifs, défini les responsabilités pour le raccordement des applications spécialisées autres que SAP et créé les bases pour des analyses de coûts compréhensibles. La définition et la gouvernance des données de base pour les noyaux communs des processus de soutien ont été coordonnées avec le projet homologue SUPERB et réglées par le comité des mutations (*change board*) des données de base de gestion. Il n'existe pas de noyau commun pour les données de base articles. ERPSYSVAR a toutefois déterminé pour lui-même la définition et la gouvernance. À l'avenir, il n'est pas encore certain que ces données soient intégrées dans la gouvernance du comité des mutations des données de base de gestion. Ceci malgré le fait que le comité se considère lui-même comme responsable de cette tâche.

Texte original en allemand